

CONTENU DE LA FORMATION :

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme.
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public.
- Le guichet unique : Utilisation en direct.
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : La certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel.
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques.
- Ce qu'il faut savoir sur la DT-D/CT.
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents).
- Le constat contradictoire.
- Le guide technique de la réforme.
- Le marquage-piquetage.
- Les opérations de localisation.
- Les investigations complémentaires.

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 7h

Prérequis : Aucun

Public Concerné : *Opérateurs d'engins et techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux*

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Identifier le rôle du maître d'ouvrage
- ✓ Produire et exiger les documents selon les situations
- ✓ Appliquer les textes et la terminologie.
- ✓ Signaler les problématiques rencontrées.
- ✓ Estimer les risques encourus.
- ✓ Appliquer et réaliser le marquage-piquetage.
- ✓ Déterminer le recours aux opérations de localisation.
- ✓ Réaliser le QCM permettant la délivrance de l'Attestation de Compétences

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- ✓ Projection de documents/supports de formation
- ✓ Mises en situation

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ QCM
- ✓ Mises en situation

Attestation : Oui